

The book cover features a central illustration of two metallic, humanoid figures in a futuristic, brightly lit environment. The figure on the left is shown in profile, facing right, with its right arm extended towards the center. The figure on the right is also in profile, facing left, with its left arm extended towards the center. Their hands are positioned as if they are about to meet or are holding a glowing, golden, ethereal form between them. The background is a complex, multi-colored space with blue, purple, and pink hues, suggesting a high-tech or sci-fi setting. The overall style is reminiscent of classic pulp magazine covers.

LA

PRÉDESTINATION

A

LA PERDITION

PAR JEAN LEDUC

LA PRÉDESTINATION À LA PERDITION

DOCTRINE DE LA RÉPROBATION NOMMÉE AUSSI PRÉTÉRITION

par Jean leDuc



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1

LES DÉFORMATEURS DE LA PRÉDESTINATION

CHAPITRE 2

LA DOCTRINE DE LA RÉPROBATION

CHAPITRE 3

COMMENTAIRES DE THÉOLOGIENS COMPÉTENTS

CHAPITRE 4

LES PREUVES ABONDANTES DE L'ÉCRITURE

CHAPITRE 5

AUCUNE INJUSTICE N'EST FAITE AUX NON-ÉLUS

CHAPITRE 6

L'ÉTAT NATUREL DES PAÏENS

CHAPITRE 7

LES ATTAQUES DES ARMINIENS ÉVANGÉLIQUES

CHAPITRE 1

LES DÉFORMATEURS DE LA PRÉDESTINATION

Les déformateurs de la prédestination sont légions et leur poison a infecté presque toute la masse de la chrétienté sur la terre, tellement que le pourcentage de vrais chrétiens face à la population mondiale est extrêmement minime. **En d'autres mots le vrai christianisme est presque inexistant par rapport au christianisme contrefait dominant.** La doctrine de la prédestination apparaît à beaucoup de gens obscure et dangereuse. Ils y voient une prétention téméraire à pénétrer dans le mystère caché de la volonté de Dieu. En réalité, il s'agit d'une dimension essentielle de l'Évangile, donc d'une bonne nouvelle ou plus précisément une proclamation de la puissance de la grâce qui doit encourager, reconforter et stimuler. Le but de cette doctrine n'est pas de pénétrer témérairement dans le mystère de la volonté divine, mais de rappeler que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu, qui sont appelés selon son dessein (Romains 8:28), si bien que rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ, notre Seigneur (Romains 8:39). Ce message constitue un ultime recours aux élus dans les adversités du monde. Cette glorieuse proclamation de l'élection au salut concerne uniquement les élus et non tous les hommes sans exception. **L'Écriture enseigne clairement que l'appel de la grâce est sélectif**, la volonté divine de salut n'est point universelle, l'invitation interpelle des individuels et non des

collectivités, quoique celle-ci est souvent lancée au sein d'un ensemble plus ou moins global, mais elle s'adresse à des individuels d'entre tous genres d'hommes dans cette collectivité et non à tous les hommes. L'offre de salut s'adresse à quiconque d'entre tous genres d'hommes a été destiné à venir au Seigneur Jésus-Christ. Puisqu'il n'y a aucune contradiction dans la Parole de Dieu, il importe de nous arrêter sur le mot «homme» qui se trouve dans plusieurs passages qui semblent indiquer un appel universel qui s'adresserait à tous les hommes. Dans le Grec ce mot est «ANTHROPOS» et malgré qu'il est souvent traduit par «homme», il sert littéralement à désigner non toute la race humaine mais précisément «tous genres d'hommes». Il est utilisé comme un terme distinctif pour désigner des conditions ou classes particulières de la race humaine: pauvres, riches, hommes, femmes, enfants, blanc, noir, brun, jaune, anglais, français, petits, grands, puissants, faibles, etc. La Bible nous dit dans Galates 3:27,28 qu'en Christ ces distinctions sont enlevées: «vous avez revêtu Christ; où il n'y a ni Juif, ni Grec; où il n'y a ni esclaves, ni libre; où il n'y a ni mâle, ni femelle: car vous êtes tous un en Jésus-Christ.» Ainsi nous voyons que **la Parole de Dieu n'enseigne aucunement ni en aucun endroit que Dieu veut sauver tous les hommes**, mais des individuels d'entre tous genres d'hommes: «Dieu désire que tous genres d'hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Timothée 2:4); «nous espérons au Dieu vivant, qui est le

Sauveur de tous genres d'hommes, particulièrement de ceux qui croient.» (1 Timothée 4:10), et cela n'implique pas tous les hommes mais uniquement des individuels d'entre tous genres d'hommes qui sont donnés de croire à cause qu'ils «étaient destinés à la vie éternelle» (Actes 13:48).

Ceux qui déforment l'élection ne se gênent pas pour accuser Dieu d'exclusivisme en ce qu'il privilégierait certaines personnes par rapport à d'autres, il accorderait ses faveurs et ses grâces seulement à quelques-uns et pas à tous. Ils le déclarent comme un Dieu despote, injuste et scandaleux, et enseignent que ce genre d'élection qui dépend entièrement du bon plaisir de sa volonté souveraine, est «une surestimation de soi qui n'est autre qu'un orgueil démesuré qui excite la jalousie des autres et provoque des tensions et des guerres fratricides». **D'un cœur tortueux, ils déforment l'élection au salut et la présente dans un nouveau format subtil et subversif qui plaît à tous dans le but d'en séduire le plus grand nombre face à la vérité.** Il importe de préciser qu'il n'existe pas de prédestination simple, sauf dans sa déformation par les arminiens-évangéliques. **La vraie doctrine de la prédestination est double et elle l'a toujours été, et aucune allégation des réprochés en changera le fait.** La doctrine réelle de la prédestination se compose de deux facteurs essentiels: 1) l'élection au salut, et 2) la réprobation à la

perdition. Vu que ce deuxième principe porte la condamnation des peines d'un châtement éternel dans un enfer réel, il n'est donc pas surprenant de voir qu'il est attaqué plus que le premier, déformé ou rejeté avec invectives. **Les imposteurs craignent fortement cette doctrine et la déforment à leur gré, ne réalisant pas qu'en agissant ainsi ils justifient son contenu en ce qui les concerne, car elle les expose pour ce qu'ils sont.**

Pour le grand réformateur Jean Calvin, théologien détesté par presque tous les évangéliques modernes, **il n'est pas pensable de confesser la doctrine de l'élection sans affirmer également celle de la réprobation.** Dans son *Institution Chrétienne*, nous lisons notamment: **«Plusieurs, alors, faisant semblant de vouloir maintenir l'honneur de Dieu et d'éviter qu'il ne soit calomnié, acceptent bien l'élection, mais affirment que personne n'est réprouvé. C'est un point de vue irréfléchi et superficiel, car l'élection n'existerait pas si elle n'était pas la contrepartie de la réprobation.»** Quelques pages auparavant, il donnait la définition suivante: **«Nous appelons prédestination le conseil éternel de Dieu, par lequel il a déterminé ce qu'il voulait faire de chaque être humain. Car Dieu ne les crée pas tous dans une même condition, mais il ordonne les uns à la vie éternelle, les autres à l'éternelle damnation. Ainsi, selon la fin pour laquelle est créé l'être**

humain, nous disons que celui-ci est prédestiné à la mort ou à la vie.» A. Lecerf qui, commentant Calvin de manière un peu plus limpide, écrit: *«La pensée est claire: elle a le tranchant du glaive: certains pécheurs ont été prédestinés à sortir de la corruption où ils sont plongés et à parvenir au salut, et cela en dehors de toutes prévisions d'œuvres quelconques, méritoires ou simplement utiles. Ceux qui ne sont pas les objets de cette élection gratuite sont prédestinés, du fait même de cette prétérition, à recevoir le juste salaire de leur rébellion (prétérition (substantif féminin), du latin praeteritio "action de passer sous silence", de passer par dessus, de ne pas inclure). C'est la réprobation. Il est évident que, de la part du Tout-Puissant, une telle prétérition a la signification d'un acte positif. Ce qu'il prévoit comme devant arriver certainement et qu'il n'empêche pas, il en décrète, par cela même, l'avènement.»* Le contraste est clair: si les élus sont rachetés par Christ, appelés efficacement à la foi, justifiés, adoptés et sanctifiés, les autres – à savoir les réprouvés – ne sont simplement «pas choisis» pour le salut, ils en sont exclus. **En fait, le contraire d'élection est l'exclusion, on ne peut pas choisir un objet ou une personne sans exclure l'autre. Cela est tellement évident que ceux qui déforment la signification de la prédestination, déforment aussi les règles de la grammaire dans le but de justifier leurs aberrations.**

Ainsi, comme nous venons de voir, la prédestination absolue comprend deux parties: l'élection au salut et la réprobation à la perdition. Cette prédestination incorpore les bons et les méchants (les justes et les injustes, les élus et les réprouvés). **Le concept d'une double prédestination est clairement scripturaire** (Proverbes 16 :4; Romains 8:27-29; 9:11-23). La fonction de l'élection contient aussi deux aspects: 1) le but certain ou l'assurance totale du salut des élus; 2) le but final qui est la gloire de Dieu. En ce qui concerne la Réprobation à la perdition, cette doctrine est non seulement ardue, elle est rejetée par les Catholiques, par la grande majorité des Luthériens, et surtout par les Arminiens Évangéliques, Baptistes, Pentecôtistes, Charismatiques, Adventistes, Darbystes, et autres qui préfèrent en tordre le sens afin qu'elle dépende des actions des hommes plutôt que de la Souveraineté de Dieu. Lorsqu'ils parlent de la réprobation, ils la placent toujours dans un contexte qui est basé sur la pré-connaissance de Dieu et jamais sur le bon plaisir de sa volonté souveraine. Ils font de même aussi avec la doctrine de l'élection au salut. Calvin lui-même fut conscient du sérieux de cette doctrine lorsqu'il la nomme «le décret terrible». Toutefois il maintient fortement que cette doctrine est une vérité scripturaire d'une importance capitale. Mais de nos jours, plusieurs qui prétendent être Calviniste ont tombés dans l'hérésie de Karl Barth, enseignant que la réprobation dépend du fait que l'homme rejette volontairement la révélation de Dieu en Christ, concept

qui rejoint l'Arminianisme. Ce poison a envahi tous les mouvements Évangéliques modernes qui renversent l'Évangile de la Souveraineté de Dieu.

CHAPITRE 2

LA DOCTRINE DE LA RÉPROBATION

Le Calvinisme décrit la doctrine générale sur la Réprobation comme étant: «le décret éternel de Dieu par lequel il détermina de laisser de côté certains hommes dans leurs péchés, de ne pas leur accordé la grâce spéciale du salut, et de les punir pour leurs péchés dans le but de manifester sa justice». Cette doctrine de la Réprobation contient deux éléments essentiels: 1) la Prétérition, c'est à dire la détermination de laisser de côté certains hommes; 2) la Condamnation, parfois nommée la Pré-condamnation, c'est à dire la détermination de punir ceux qui furent laissé de côté pour leurs péchés. Elle incorpore aussi un double but: a) de ne pas accorder à certains la grâce de la régénération (nouvelle naissance) et du salut; b) de les assigner au déshonneur et à la colère de Dieu pour leurs péchés. Ces deux éléments sont mentionnés dans les Canons de Dordrecht d'où nous avons la T.U.L.I.P.E. qui définit les doctrines de la grâce en Cinq Points au niveau des anglais et en Six Points au niveau des Français. Mais cette définition ne rend pas complètement justice au décret de la Réprobation. Il y manque un élément essentiel à savoir que **Dieu a créé certains hommes spécifiquement pour la perdition (Proverbes 16:4; Romains 9:21)**. Cet élément, quoique radical et très contesté par les réprouvés, relie le décret de la Réprobation au décret de la Création d'une manière qui établit une distinction plus précise entre l'existence des réprouvés et

celle des élus. Il indique que le décret de la Création, par rapport aux hommes, contient lui aussi deux éléments: 1) la création séquestrationnelle des réprouvés, fils du malin, d'après la postérité du serpent; 2) la création expansionnelle des élus, fils de la promesse ou fils de Dieu, d'après la postérité de la femme qui écrasa la tête du serpent.

Le côté positif de la Réprobation dont la base est l'Exclusion est enseigné comme étant la contrepartie ou l'inverse de l'élection d'une manière tellement précise dans les Écritures, que nous ne pouvons regarder cette doctrine comme étant purement négative (Romains 9:21,22; Jude 4). Toutefois nous devons reconnaître qu'il existe différents points de distinctions entre les deux éléments du décret de Réprobation: a) la Prétérition issue du décret de Création est un acte de la souveraineté de Dieu et selon son bon plaisir, en lequel les actions des hommes ne viennent pas en considération; b) tandis que la Pré-condamnation est un acte judiciaire qui administre aux péchés une condamnation appropriée qui manifeste la justice de Dieu; c) la raison pour la Prétérition n'est pas connue de l'homme. Ce ne peut être le péché car tous les hommes sont pécheurs sans exception, sauf Christ. **Nous pouvons seulement dire que Dieu créa certains hommes pour la perdition, qu'il détermina de les laisser de côté dans leurs péchés selon sa sagesse incompréhensible.** Mais en ce qui concerne la condamnation, le péché en est la

raison comme de tous; d) la Prétérition est purement passive, mais la condamnation est efficace et positive, elle accomplit le but pour lequel elle fut désignée.

Quoique l'Élection et la Réprobation déterminent avec une certitude absolue la fin pour laquelle l'homme fut prédestiné, et les moyens par lesquels cette fin est réalisée, il faut se garder de l'idée que Dieu agit de la même façon dans les deux aspects de son décret de Prédestination. Cela signifie que, quoique nous pouvons dire que Dieu est l'auteur direct ou la cause primaire de la régénération, de l'appel irrésistible, de la foi, de la rédemption, de la justification et de la sanctification des élus, et par une action directe sur eux produit Lui-même la réalisation de leur Élection, nous ne pouvons dire de même en ce qui concerne la réprobation. C'est à dire qu'il ne peut être dit que Dieu est directement l'auteur responsable de la Chute même s'il l'a décrété d'une manière certaine de se produire, ni de la condition des injustes et des péchés commis par les hommes, ou qu'il agit sur eux par une action directe qui produit la réalisation de leur réprobation. **Dieu est la cause primaire de l'Élection, mais il est la cause secondaire ou indirecte de la Réprobation.** Le Décret de Dieu a définitivement rendu certain l'entrée du péché dans le monde, mais il n'a aucunement prédestiné certains à péché de la même façon qu'il en a prédestiné d'autres à la sainteté. **Néanmoins, personne ne commettra plus de péché**

ni moins de péché qu'il fut pré-ordonné dans le Décret Divin, car la part de chaque homme fut préétablit. Dieu est la cause primaire du décret de la Chute, mais il est la cause secondaire de la manifestation du péché et de ses conséquences. Cette vérité est clairement énoncée dans la Genèse où nous voyons que Dieu a fait germé Lui-même deux arbres dans le Jardin d'Éden, mais que ce fut la femme qui prit librement le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal et en donna à son mari, ce qui eut pour effet que **les êtres humains perdirent leur libre-choix en déclarant leur indépendance de Dieu,** se voulant maîtres de leur propre destin, et Dieu les abandonna à leur désirs tout en demeurant Souverain sur les voies de l'homme. **Le fait que depuis, l'homme prenne des choix tous les jours dans cette vie charnelle, est l'évidence du décret de Condamnation qui maintient la nature humaine dans une mort spirituelle.** La doctrine de la Réprobation suit naturellement la logique de la situation. Le décret d'Élection implique par nécessité le décret de la Réprobation. **Si le Dieu tout sage et tout puissant a déterminé éternellement d'en sauver quelques-uns, alors ipso facto il détermina de ne pas sauver le reste. S'il en a choisi ou élu certains, il a par ce même fait rejeté les autres et s'il a rejeté ces derniers c'est qu'il les a aussi créé dans ce but spécifique, car aucun ne s'est créé par lui-même et aucun ne peut résister à la volonté de Dieu que ce soit dans sa création, son salut,**

ou sa perdition, car Dieu est Maître sur toutes choses. La souveraineté de Dieu indique clairement qu'il est Maître sur les élus et sur les réprouvés. Quoique la Bible mentionne très peu la réprobation, la raison est qu'elle est primordialement une révélation de la rédemption. Il est donc naturel qu'elle dise peu sur la réprobation et beaucoup sur l'élection. Toutefois ce qu'elle nous dit est suffisant (Proverbes 16:4; Matthieu 11:25,26; Romains 9:13, 17, 18, 21, 22; 11:7; Jude 4; 1 Pierre 2:8).

CHAPITRE 3

COMMENTAIRES DE THÉOLOGIENS COMPÉTENTS

Calvin n'a pas hésité à baser la réprobation de ceux qui sont perdus, autant que l'élection de ceux qui sont sauvés, sur le dessein éternel de Dieu. En effet ses paroles furent déjà citées: *«Tous les hommes ne sont pas créés avec le même destin, mais la vie éternelle est pré-ordonnée pour certains, et la damnation éternelle pour d'autres. Chaque homme, étant ainsi créé pour un ou pour l'autre de ces buts, l'individuel est soit prédestiné à la vie ou à la mort.»* Et encore il dit: *«Il ne peut avoir d'élection sans son opposé qui est la réprobation»* (*Institutes, Book III, Ch. 23*). Il admet que ce dernier point n'est pas facilement résolu, mais il affirme que c'est la seule explication intelligente et scripturaire des faits donnés.

Luther, aussi certainement que Calvin, attribua la perte éternelle des méchants autant que le salut éternel des justes, au plan de Dieu: *«Rien n'offense plus notre nature rationnelle»*, il dit, *«que Dieu doit, de sa propre volonté non biaisée, laisser certains hommes à eux-mêmes, les endure et les condamne, mais il en donne d'abondantes preuves que ceci est réellement le cas, notamment que le seul but pour lequel certains sont sauvés et d'autres perdus, provient de sa volonté souveraine de sauver les premiers et de perdre les derniers, selon que dit l'apôtre Paul: «Il fait donc miséricorde à qui il veut, et il endure celui qu'il*

*veut.» (Romains 9:18). Et encore: «Il peut sembler absurde à la sagesse humaine que Dieu endure, aveugle, et livre certains hommes à des sens réprouvés, qu'il les donne premièrement à la méchanceté et les condamne pour le mal qu'ils commettent; mais le croyant, **l'homme spirituel ne voit aucune absurdité dans tout ceci**, sachant que Dieu ne sera jamais moins bon, même s'il détruirait tous les hommes sur cette terre.» Il procède en disant que «ceci ne doit pas être compris comme signifiant que Dieu trouve que les hommes sont bons, sages, obéissants, et les rend méchants, fous, et inflexibles, mais qu'ils sont déjà dépravés et tombés dans le mal et que ceux qui ne sont pas régénérés, plutôt que de devenir meilleurs par les ordonnances et influences divines, réagissent pour devenir pires.» En référence à Romains 9, 10, 11, Luther dit que «Toutes choses, quoiqu'elles soient, surgissent et dépendent de l'arrangement divin et furent pré-ordonnées pour déterminer qui recevra la Parole de vie et qui n'y croira pas, qui doit être délivré des péchés et qui doit y être endure, qui doit être justifié et qui doit être condamné.»*

«Les écrivains bibliques», dit le Dr. Warfield (Biblical Doctrines, art., "Predestination", p. 64), «se gardent d'obscurcir autant que possible la doctrine de l'élection de tout ce qui semble être des conclusions déplaisantes qui pourraient en découler. Ils arrivent plutôt expressément à en tirer des propositions qui furent souvent désignées et en font partie explicite de leur

enseignement. Leur doctrine sur l'élection, comme ils nous le disent librement, implique avec certitude la doctrine correspondantes de la préterition. Le terme même que le Nouveau Testament a adopté pour en exprimer l'idée (Éph. 1:4) est - eklegomai (choisir, sélectionner) - qui, comme Meyer le dit justement, «a toujours, et doit avoir par nécessité logique, une référence aux autres à qui les élus appartiendraient sans ce choix divin ou eklegomai - qui incorpore une déclaration du fait que dans leur élection d'autres ne sont pas inclus et sont laissés sans le don du salut. Toute la présentation de la doctrine est telle qu'elle implique ou affirme ouvertement, de sa propre émergence, la séparation des élus par la pure grâce de Dieu, non seulement d'un état de condamnation, mais hors du groupe de ceux qui sont condamnés - un groupe spécifiquement désigné sur lequel la grâce de Dieu n'a aucun effet salutaire et dont ceux qui en font partie sont laissés dans leurs péchés sans espérance d'en être délivrés. Ainsi la réprobation positive et juste des impénitents pour leurs péchés est enseignée explicitement et répétitivement dans un contraste clair et précis avec le salut gratuit des élus malgré leurs péchés.» Puis il dit encore: «La difficulté que certains ressentent en suivant l'argument de l'apôtre (Rom. 11), détient sa racine en partie dans ce qui apparaît pour eux être une attribution arbitraire envers des hommes pour des destins différents sans considération de leur abandonnement. Mais il n'y a aucun doute que l'apôtre Paul

affirme explicitement la souveraineté de la réprobation et de l'élection - même si ces deux concepts sont séparés dans sa pensée. S'il représente Dieu comme étant Souverain dans son amour pour Jacob, il le représente également comme étant Souverain dans sa haine pour Ésau. S'il déclare que Dieu fait miséricorde à qui il veut, il déclare également qu'il endure qui il veut. Sans aucun doute la difficulté souvent ressentit ici, est en partie une conséquence d'un manque de réalisation que le concept de base de l'apôtre Paul se rapporte à l'état général de l'homme comme étant des pécheurs condamnés devant un Dieu en colère. C'est dans un monde de pécheurs perdus que l'apôtre Paul présente Dieu comme agissant souverainement dans l'édification d'un Royaume de Grâce. Si les hommes ne seraient pas pécheurs, il y aurait possiblement encore une élection souveraine, mais l'exclusion ne serait pas envers une punition, une destruction pour la mort éternelle, mais envers quelque autre destin égal à l'état de ceux qui sont laissés de côté. Ce n'est donc pas à cause que les hommes sont des pécheurs qu'ils sont exclus de l'élection, car tous sont pécheurs même les élus, car l'élection est gratuite de même que l'exclusion ou réprobation, mais c'est uniquement à cause qu'ils sont pécheurs qu'ils sont laissés pour la destruction. C'est dans une telle ruine universelle plutôt que dans un salut universel que l'apôtre Paul base sa théodicée. Lorsque tous méritent la mort c'est vraiment une merveille de la grâce divine que certains reçoivent la vie, et qui contredira le

droit de Celui qui nous accorde cette miséricorde miraculeuse, de Celui qui fait miséricorde à qui il veut et endure qui il veut.»

CHAPITRE 4

LES PREUVES ABONDANTES DE L'ÉCRITURE

Sans aucun doute la doctrine de la prédestination à la perdition est loin d'être plaisante. Elle n'est pas enseignée pour être favorisée des hommes, mais seulement à cause qu'elle est enseignée clairement dans les Écritures, de même que sa contrepartie qui est la doctrine de l'élection. **Nous trouvons dans l'Écriture des passages qui enseignent la doctrine de la réprobation avec une clarté remarquable. Ceux-ci devraient suffire à ceux qui acceptent la Bible comme étant la Parole de Dieu écrite dont les révélations sont inspirées pour nous instruire dans la vérité** (2 Tim. 3:16): «YEHOVAH a fait toutes choses en sorte qu'elles répondent l'une à l'autre, et même le méchant pour le jour de la calamité.» (Proverbes 16:4). L'apôtre Pierre nous dit de Christ qu'il est «une pierre d'achoppement et un rocher de scandale, à ceux qui renversent la Parole, étant obstiné, et c'est à cela qu'ils ont été destinés *dès le commencement.*» (1 Pierre 2:8). De même Jude nous dit: «Car, par négligence, il s'est glissé *parmi* vous certains hommes, dont la condamnation est écrite depuis longtemps; des imposteurs, qui changent la grâce de notre Dieu en insolence, et qui renient le seul Souverain, JÉSUS-CHRIST, notre Dieu et Seigneur.» (Jude 4). L'apôtre Pierre ajoute encore: «Mais ceux-ci, de nature animale grossière, **nés pour être pris et détruits,** parlant malicieusement de ce qu'ils ne comprennent point,

périront par leur propre corruption, recevant le salaire de *leur iniquité.*» (2 Pierre 2:12). L'apôtre Jean nous dit dans l'Apocalypse: «Car Dieu leur a mis au cœur d'exécuter son dessein, et d'avoir un même dessein, et de donner le royaume à la malignité (*Israël*), jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.» (Apocalypse 17:17). Concernant la bête (malignité) dans la vision de Jean, il est dit: «Et tous ceux qui habitent sur la terre, dont les noms ne sont pas écrits dès la création du monde dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé, l'adorèrent.» (Apocalypse 13:8); et nous pouvons contraster ceux-ci avec les disciples auxquels le Seigneur Jésus dit de se réjouir à cause que leurs noms sont écrit dans les cieux (Luc 10:20), et avec les compagnons de l'apôtre Paul dont «les noms sont dans le livre de vie» (Philippiens 4:3).

L'apôtre Paul déclare sans équivoque que «les vases de colère» que le Seigneur a «préparé pour la perdition» furent «supportés avec beaucoup d'endurance» afin de «montrer sa colère et faire connaître sa puissance»; et avec ceux-ci sont contrastés «les vases de miséricorde» qu'il a «préparés pour la gloire» dans le but «de manifester aussi la richesse de sa gloire» (Romains 9:22,23). Concernant les païens dénaturés, il est dit que «Dieu les a livrés à un esprit réprouvé, en sorte qu'ils commettent des choses qui ne sont pas appropriées.» (Romains 1:28); et concernant le méchant il est dit que «par ton endurcissement et

ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu,» (Romains 2:5). Par rapport à ceux qui périssent, l'apôtre Paul dit: «C'est pourquoi Dieu leur enverra une puissante falsification (esprit d'égarement), pour qu'ils croient au mensonge.» (2 Thessaloniens 2:11). Ceux-ci sont destinés à admirer les choses externes, de s'en étonner, et de continuer à périr dans leurs péchés, **ce qui annule complètement la fausse notion que Dieu ne s'impose jamais à la volonté supposément libre de l'homme**. Écoutez les paroles de l'apôtre Paul dans la synagogue d'Antioche en Pisidie: «Voyez, vous qui me méprisez, et soyez étonnés vous qui périssez; car je vais faire une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croiriez point, si on vous *la* racontait.» (Actes 13:41). L'apôtre Jean, après avoir mentionné que le peuple ne croyait pas encore malgré que le Seigneur Jésus avait fait tellement de miracles devant eux, ajoute: «Aussi **ne pouvaient-ils croire**, parce qu'Ésaïe a dit encore: **Il a aveuglé leurs yeux**, et endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient des yeux, qu'ils ne comprennent du cœur, qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse.» (Jean 12:39,40). De même Marc déclare clairement concernant les élus et les réprouvés: «Il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour ceux du dehors, tout est annoncé en paraboles; De sorte qu'en voyant, ils voient et n'aperçoivent point; et qu'en entendant, ils entendent et ne comprennent point;

de peur qu'ils ne se convertissent et que leurs péchés ne leur soient pardonnés.» (Marc 4:11,12).

Nous voyons aussi dans l'ordre de Christ aux méchants à la fin des temps, qu'il dit: «Retirez-vous de moi, maudits ; allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges.» (Matthieu 25:41). Or ces paroles du Seigneur Jésus lui-même nous témoignent du décret de réprobation le plus puissant possible, elles nous indiquent clairement que Dieu est Souverain dans sa condamnation des réprouvés et que **leur destin avait été «préparé» d'avance**. Le décret de réprobation est le même en principe, qu'il soit donné dans le temps ou dans l'éternité. Ce qui est juste pour Dieu dans le temps, est de même juste pour Dieu dans l'éternité, il n'y a aucun mal dans cela, **il fait ce qu'il veut sur la terre comme dans le ciel et aucun ne peut objecter à sa décision, il est Dieu et n'a aucunement besoin de la permission de personne pour agir**. Il a déterminé d'avance le salut de ceux qu'il a choisi avant la fondation du monde et selon le bon plaisir de sa volonté, de même il a déterminé d'avance la perdition des réprouvés selon sa volonté souveraine, et qui d'entre ses créatures peut le contester car il est Maître sur tout et ses décisions sont irrévocables.

A un certain moment donné, le Seigneur Jésus déclara lui-même: «JE SUIS venu parmi cette disposition pour rendre un jugement;

afin que ceux qui ne voient point, voient; et que ceux qui voient, deviennent aveugles.» (Jean 9:39). Lors d'une autre occasion il dit: «Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux obstinés et aux rusés, et que tu les as révélé à ceux qui sont discrets.» (Matthieu 11:25). Il est difficile pour nous de réaliser que notre Rédempteur adorable et seul Sauveur, est envers certaines personnes une pierre d'achoppement, mais c'est bien cela que l'Écriture déclare qu'il est. Même avant sa naissance miraculeuse en ce monde, il fut désigné «pour la chute et le relèvement de plusieurs en Israël, et pour être en butte à la contradiction.» (Luc 2:34). Et dans sa prière d'intercession dans le jardin de Gethsémani, il dit: «**C'est pour eux que je prie. Je ne prie pas pour le monde**, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi.» (Jean 17:9), ainsi ceux qui ne furent pas élus étaient répudiés par toutes ces paroles. **Cette prière indique une sélection entre deux éléments contraires, ceux qui sont choisis et ceux du monde, elle établit une claire distinction entre ceux qui sont prédestinés au salut et ceux qui sont prédestinés à la perdition.**

Le Seigneur Jésus lui-même déclara que la raison pour laquelle il parlait en paraboles était **pour que la vérité soit cachée de ceux pour qui elle ne fut pas destinée.** Laissons l'histoire sacrée parler pour elle-même: «Alors les disciples, s'étant

approchés, lui dirent: Pourquoi leur parles-tu en paraboles? Il répondit, et leur dit: Parce qu'il vous est donné de connaître les mystères du royaume des cieux; **mais cela ne leur est point donné.** Car on donnera à celui qui a, et il aura encore davantage; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a. C'est à cause de cela que je leur parle en similitudes, parce qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent et ne comprennent point. Ainsi s'accomplit en eux la prophétie d'Ésaïe, qui dit: Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point; en voyant vous verrez, et vous ne discernerez point. Car le cœur de ce peuple est appesanti; ils entendent dur de leurs oreilles, ils ont fermé les yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, et qu'ils n'entendent de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent du cœur, et **qu'ils ne se convertissent,** et que je ne les guérisse.» (Matthieu 13:10-15; Ésaïe 6:9,10). **Il y a définitivement une sélection pré-ordonnée de deux groupes dans cette histoire, les élus et les réprouvés.** On voit clairement que le choix est arrêté et absolue selon la volonté souveraine du Dieu Tout-Puissant, et que tout ce qu'il a désigné ne manquera pas de se produire, **il est Celui qui converti et Celui qui condamne, et tous les choix ou décisions de l'homme n'y peuvent rien.**

Nous voyons aussi l'application de ces parole de Jésus, que nous venons de voir plus haut, dans d'autres passages: «Ne donnez

point les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux...» (Matthieu 7:6). **Or celui ou celle qui affirme que Christ veut donner à tous sans distinction la vérité du salut à cause de son amour pour les hommes, contredit catégoriquement le Seigneur Jésus lui-même.**

Pour ceux qui ne sont pas élus, c'est à dire les réprouvés qui sont prédestinés pour la perdition, la Bible est un livre scellé, et seulement les vrais chrétiens sont donnés de voir et de comprendre ces choses, comme l'indique le Seigneur Jésus dans Matthieu 13:10-15. Quand les réprouvés lisent la Bible, ils le font avec leur cœur tortueux et l'interprètent selon leurs caprices pour lui faire dire ce qu'ils veulent en y introduisant des conjectures sophistiquées, mais le Seigneur leur a donné une puissance d'égarement dans leur lecture pour qu'ils croient au mensonge afin qu'ils soient condamnés (2 Thessaloniens 2:11). Même la traduction dans la majorité des versions de la Bible contribue à cette «puissance d'égarement». Cette vérité est tellement importante qu'il a plu au Saint-Esprit de répéter ce passage d'Ésaïe six fois dans le Nouveau Testament: - Matt. 13:14,15; Marc 4:12; Luc 8:10; Jean 12:40; Actes 28:27; Rom. 11:9,10. L'apôtre Paul nous confirme que c'est par la grâce de l'élection que les élus reçoivent le salut de leurs âmes (Romains 11:5) et que le reste furent endurci, et il ajoute: «Selon qu'il est écrit: **Dieu leur a donné un esprit d'étourdissement, des yeux pour ne point voir, et des oreilles pour ne point entendre, jusqu'à ce**

jour. Et David dit: Que leur table leur soit un filet et un piège, une occasion de chute, et leur salaire; **Que leurs yeux soient obscurcis pour ne point voir**, et que leur dos soit courbé continuellement.» (Romains 11:8-10). Ainsi, en regard de certains (les réprouvés), comme nous voyons, la proclamation de l'Évangile fut désignée pour endurcir et non pour guérir, mais il s'agit ici du vrai Évangile de la Souveraineté de Dieu et non du faux évangile du libre-arbitre d'une décision personnelle de la volonté humaine (Jean 1:12,13). Le vrai Évangile est une épée à deux tranchants qui porte une condamnation pour les réprouvés et une approbation pour élus, tandis le faux évangile est un couteau au beurre avec lequel on engraisse le cœur de ceux qui sont rejetés pour qu'ils se gorgent de la graisse des fausses doctrines.

Cette même doctrine de la prédestination à la réprobation trouve son expression en plusieurs autres endroits dans l'Écriture. Moïse dit aux enfants d'Israël: «**Mais Sihon, roi de Hesbon, ne voulut point nous laisser passer chez lui; car YEHOUAH ton Dieu avait endurci son esprit et raidi son cœur**, afin de le livrer entre tes mains, comme tu le vois aujourd'hui.» (Deutéronome 2:30). En ce qui concerne les tribus des Cananéens qui combattirent contre Josué, il est écrit: «Car **cela venait de YEHOUAH, qu'ils endurcissent leur cœur** pour sortir en bataille contre Israël; afin de les vouer à l'interdit sans qu'il y eût pour eux de merci,

mais **afin de les exterminer, comme YEHOUAH l'avait commandé à Moïse.**» (Josué 11:20). Nous voyons aussi que les deux fils d'Héli, Hophni et Phinéas, furent réprouvés pour leurs méchancetés: «ils n'obéirent point à la voix de leur père, car **YEHOUAH voulait les faire mourir.**» (1 Samuel 2:25). Quoique Pharaon était très arrogant et méchant envers les Israélites, l'apôtre Paul ne donne aucune autre raison pour cela qu'il était un réprouvé dont les actions malicieuses furent renversées pour de bon: «Je t'ai suscité pour ceci, pour faire voir en toi ma puissance, et pour que mon nom soit proclamé par toute la terre.» (Romains 9:17; Exode 9:16). **Dans tous les réprouvés nous y trouvons un aveuglement ainsi qu'un cœur dur et obstiné,** et lorsqu'il est dit qu'ils sont comme Pharaon, nous pouvons être assuré qu'ils méritent d'être livré à Satan. **Pour endurcir les réprouvés, Dieu utilise de ses serviteurs pour irriter leur cœur au plus haut degré avec des paroles tranchantes de redressement ou une conduite qu'ils n'approuvent point, et permettre que les impulsions mauvaises qui se trouvent déjà en ces rejetés de la grâce, se manifestent d'avantage afin qu'ils deviennent plus insensibles et plus obstinés.** De même quand nous voyons qu'il est dit que Dieu endurci le cœur de Pharaon, il est aussi écrit que Pharaon endurcissait son propre cœur (Exode 8:15; 8:32; 9:34), et ainsi les réprouvés portent la responsabilité de leurs propres actions et seront «jugés selon leurs œuvres», récoltant

les souffrances éternelles d'un enfer réel pour lequel ils furent prédestinés. Dieu demeure toujours la cause primaire de leur endurcissement de cœur, il en a engendré le processus dans sa décision souveraine de toute éternité. La différence entre les deux descriptions que nous venons de voir, qui semblent contradictoires, est qu'une est donnée du point de vue divin (Dieu endurecit), et l'autre du point de vue humain (Pharaon endurecit). Ce qui nous indique que les réprouvés sont la cause secondaire de leurs agissements puisque le germe de la rébellion est déjà en eux, et ils en portent la pleine responsabilité afin d'être condamnés. Que la chute et le péché furent prédestiné ne change en rien cette responsabilité, car par son choix de désobéissance en Éden, l'homme a déclaré son indépendance et Dieu l'a livré aux conséquences de son choix. L'homme a voulu être le maître de son destin, mais Dieu est Souverain sur toutes choses et les réprouvés l'apprendront forcément au jour du jugement dernier.

Quoique cette doctrine est très sévère, elle est néanmoins très scripturaire. Puisqu'elle est enseignée clairement dans les Écritures, nous ne pouvons voir d'autres raisons à son opposition que la pure ignorance et le préjudice irraisonnable dans l'esprit des hommes qui l'étudient, donnant ainsi la preuve de leur réprobation. On voit comment sont applicable ici ces paroles du grand théologien Nathan Lewis Rice (*God Sovereign and Man Free*, pp. 3, 4): «*Il serait bien pour l'Église de Christ et pour le*

monde si les ministres chrétiens et le peuple chrétien se contenteraient d'être DES DISCIPLES, c'est à dire selon la signification du mot - DES ÉLÈVES, DES ÉTUDIANTS. S'ils pourraient être conscients de la limites de leurs facultés, de leur ignorance des choses divines, et de leur tendances à errer dans leur déchéance et préjudice, ils pourraient être poussés à s'asseoir aux pieds de Christ et apprendre de Lui. Plutôt l'Église a été corrompue et maudite dans tous les âges par la confiance à LA PUISSANCE DU RAISONNEMENT de l'homme (Notons que dans l'Hébreu le terme «raisonnement» ou «nashas» signifie «SERPENT», terme qui est utilisé pour identifier SATAN). Malheureusement ils ont entrepris à se prononcer sur des doctrines raisonnables ou irraisonnables qui sont complètement au-dessus de leur raison, lorsque celles-ci nous sont données nécessairement par pure révélation. Dans leur présomptions, ils ont essayé de comprendre «les choses profondes de Dieu» et ont interprété les Écritures selon les décisions (libre-arbitre) de leur raison limité, et non selon leurs significations évidentes... Personne n'a jamais étudié la nature ou le livre de la Révélation (Apocalypse) sans se retrouver entouré de tous côtés par des difficultés qu'il ne peut résoudre. Le philosophe est obligé de se contenter de faits, et le théologien doit se contenter lui-même des déclarations de Dieu.»

Il est étrange de voir que ceux qui insistent pour mettre de côté toutes les notions préconçues dans l'étude des doctrines, et de ne pas décider simplement de ce qui peut ou de ce qui ne peut être vrai de Dieu, insistant que les Écritures doivent être acceptées comme l'autorité suprême de la foi sans questions demandées, font exactement le contraire de ce qu'ils disent et refusent de suivre ces règles dans l'étude de la doctrine sur la prédestination. Une telle hypocrisie démontre clairement la validité de la doctrine de la prédestination à la perdition qu'ils déforment afin de ne pas être exposés pour ce qu'ils sont - DES RÉPROUVÉS.

CHAPITRE 5

AUCUNE INJUSTICE N'EST FAITE AUX NON-ÉLUS

Que la réprobation soit basée sur la prédestination de la chute et du péché, comme il fut mentionné plus haut, ne signifie aucunement qu'une injustice est faite à ceux qui n'ont pas été élu pour recevoir la grâce du salut. Évidemment que la doctrine de la double prédestination qui affirme que Dieu a, dans son décret souverain et éternel, choisi une portions de l'humanité pour le salut et l'autre portion pour la destruction, semble être pour nous comme étant contraire à nos idées communes de justice et donc nécessitant une défensive. Mais les détracteurs de cette doctrine négligent la vérité essentielle que la justice de l'homme n'a aucune comparaison avec la justice de Dieu, et qu'il n'y a aucune injustice en Dieu. En fait les adversaires de la double prédestination s'opposent à Dieu même et l'accuse d'être injuste pour avoir établi un tel décret qu'ils jugent comme étant une doctrine de perversion. Ne pouvant pas accepter un tel Dieu qu'ils accusent de despote, ils se font un Dieu selon leur propre imagination avec un décret qu'ils ont modifié afin d'être en charge de leur salut et même de leur perdition. L'essence de leur modification est une déclaration d'indépendance de Dieu dans une tentative de maintenir l'illusion d'un libre-arbitre qui les fait maîtres de leur destin par la puissance du raisonnement et décision de la volonté de l'homme qu'ils affirment être libre. **Dans leur égarement ils ne peuvent saisir le fait que**

l'homme détient toujours sa capacité de choisir depuis la chute, mais que sa volonté d'exercer des choix est esclave de la chair et du péché, indiquant que l'esprit en l'homme est un esprit de mort et non de vie. Leur position insensée est celle d'un mort qui se lèverait par sa propre force pour se déclarer maître de la vie, lorsque ses dispositions ne sont que corruptions. Si tel serait le cas, ces réprouvés seraient des dieux, et c'est exactement ce qu'ils déclarent être avec leur doctrine du libre-arbitre. Dans ce triste scénario, ceux qui maintiennent une telle position contre la double prédestination sont clairement à la place du serpent qui dit à la femme: «**Vous ne mourrez point... vos yeux s'ouvriront, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal.**» (Genèse 3:4,5).

La défensive pour la doctrine de la réprobation repose de fait sur la doctrine du péché originel que l'on nomme «**TÉNACITÉ DE LA DÉPRAVATION TOTALE**», position scripturaire qui nous indique que l'être humain est complètement dépravé dans ses choix et agissements «pour le bien ou pour le mal.» Non pas qu'il ne puisse faire quelque chose qu'il considère bien ou de louable, mais que sa motivation pour agir est dénaturée et corrompue du fait qu'elle provient de l'esprit de mort qui est en lui à cause du péché, duquel sont esclave sa chair et sa volonté. Ceux qui se disent libre d'agir et de choisir négligent le fait qu'ils agissent et

choisissent seulement à l'intérieure d'une loi préétablie qu'ils ne peuvent échapper ni annuler, et cette loi est celle du péché et de la mort, ce qui veut dire qu'ils ne sont aucunement libre car **ils sont soumis à cette loi, qu'ils le veulent ou non**. Cela étant inévitable, les réprouvés procèdent à modifier le contenu de cette loi en disant que Dieu ne s'impose pas au libre-arbitre de l'homme et que Christ leur donne la liberté de croire ou de ne pas croire. Or si Dieu ne s'imposerait pas à l'homme personne ne serait sauvé, et la seule liberté que Christ nous donne n'est pas de croire mais d'être libéré de la puissance et de la condamnation du péché, et cette liberté vient du fait que nous devenons esclave de la vérité par la puissance de sa grâce, et non par la puissance de notre propre choix. **Nul par l'Écriture dit-elle que nous sommes libre de croire, au contraire elle déclare clairement que les élus seuls sont destinés à croire: «tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle, crurent.» (Actes 13:48)**, tandis que la croyance des réprouvés est issue de leur imagination fertile de ce qu'ils sont libre et de leur esprit de rébellion contre la vérité.

Le décret de la chute et du péché nous indique que toute la race humaine est déchue. Aucun n'a de réclamation sur la grâce de Dieu. Mais plutôt que de laisser tous sur la juste condamnation du péché, Dieu donne gracieusement la joie du salut à une certaine portion de l'humanité, un geste de pure miséricorde et de grâce

que personne ne peut contester, sauf bien sur les réprouvés qui furent laissés de côté afin de subir la condamnation éternelle à laquelle ils furent désignés. **Pourquoi un élu trouverait-il injuste que les réprouvés soient prédestinés à la perdition,** car tous les élus authentiques reconnaissent la Souveraineté de Dieu sur toutes choses. Seuls ceux qui désirent maintenir la souveraineté de l'homme par son libre-arbitre illusoire osent rétorquer, car **la double prédestination abaisse leur volonté dans la poussière de l'humilité pour exciter leur rébellion et endurcir leur cœur davantage.** Ainsi dit la vérité incontestable de l'Écriture: «Je ferai miséricorde à celui à qui je ferai miséricorde, et j'aurai compassion de celui de qui j'aurai compassion. Cela ne vient donc ni de celui qui veut, ni de celui qui se presse; mais de Dieu qui fait miséricorde... Il fait donc miséricorde à qui il veut, et il endurecise celui qu'il veut... qui peut résister à sa volonté?» (Romains 9:15,16,18,19); «Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être faits enfants de Dieu, *savoir*, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de *la volonté souveraine* de Dieu.» (Jean 1:12,13). Ainsi à cause de la chute et du péché, aucune misère non méritée n'est infligée à la portion de l'humanité qui fut délaissée de la grâce du salut, car **Dieu ne doit rien à personne** et s'il a décidé de faire grâce à quelques-uns et non à d'autres nous ne pouvons que nous en réjouir. **Seuls les réprouvés ne peuvent tirer de**

réjouissance de ce que la grâce du salut est accordée seulement aux élus. Donc personne n'a aucun droit d'objecter à cette partie du décret éternel de la réprobation. Si le décret se rapporterait uniquement envers des hommes innocents, ils seraient donc injuste d'assigner une portion de l'humanité à la perdition éternelle; mais puisque tel n'est pas le cas, car le décret se rapporte à des hommes dans un état de culpabilité et de péché, il n'y a donc aucune injustice et **la condamnation de ceux qui furent rejetés pour subir les peines d'un enfer réel est assurée.**

Il importe de mentionner que le monde entier est déjà sous la condamnation et que le Seigneur Jésus n'est donc pas venu pour le condamner davantage (Jean 3:17; 12:47), mais pour sauver ceux qu'il a choisis pour le salut d'entre ce monde (Jean 17:9) afin de manifester la condamnation du reste en excitant leur jalousie (Romains 11:11). **Il est évident que tous les hommes du monde entier ne seront pas sauvés,** dire le contraire serait de la pure folie. Or ceux qui n'ont pas été donnés de croire sont déjà jugés (Jean 3:18,36) et en porteront la condamnation éternellement. L'homme a perdu tous ses droits à la chute et se retrouve sous la justice de la volonté souveraine de Dieu. La souveraineté absolue de Dieu vient pour faire miséricorde à certains et justice à d'autres, et aucun ne peut riposter à moins d'appeler Dieu en justice pour son administration de tout

l'univers, et qui serait assez insensé à ce point, mais rien ne nous surprendra d'entre les réprouvés car dans leur folie certains ont déjà intenté de tel procès. En regardant la double prédestination à cette lumière, nous retrouvons dans l'humanité entière qu'une masse de perdition dont seulement une portion sera sauvée. Lorsque tous sans exception méritent les peines de la perdition éternelle, il n'est pas injuste que certains soient condamnés et assignés à un juste châtement, autrement l'exécution d'un juste jugement serait impossible.

Lorsque les Arminiens ou disciples du libre-choix, traditionnels ou évangéliques, disent que la foi et les œuvres constituent la base de l'élection, **nous rejetons cette fausse notion qui déforme la vérité.** Mais s'ils disent que l'incrédulité et la désobéissance constituent la base de la réprobation, nous approuvons leur déclaration. **Un homme n'est pas sauvé sur la base de ses vertus, mais il est condamné sur la base de son péché.** Quoique Dieu a prédestiné la chute et le péché, comme nous avons déjà vu, l'homme demeure responsable de sa désobéissance même si celle-ci fut prévue d'avance et que Dieu en a décrété toutes les voies. Par sa désobéissance l'homme a déclaré son indépendance de Dieu, il a désiré être le maître de son destin et Dieu l'a abandonné à son choix et les conséquences qui en suivent, mais cette décision de l'homme n'échappe pas à la souveraineté absolue de Dieu qui est Maître sur toutes choses.

Ainsi le prophète Jérémie a pu dire: «YEHOVAH! je connais que la voie de l'homme ne dépend pas de lui, et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme qui marche, de diriger ses pas.» (Jérémie 10:23). En d'autres mots, **l'homme marche dans une voie de ténèbres et Dieu le dirige dans cette voie pour qu'il accomplisse son décret de réprobation afin de manifester sa justice.** Le réprouvé parviendra inévitablement à son destin qui est la perdition éternelle, mais l'élu est incorporé dans le destin de Christ qui est la gloire éternelle. Ainsi nous voyons que Dieu est Maître des deux, il est Maître des réprouvés pour leur perdition, et il est Maître des élus pour leur salut, car rien n'échappe à sa volonté souveraine. **Le réprouvé se croit libre d'agir et de choisir, mais Dieu le laisse à ses illusions pour l'avancement de sa condamnation.** Même qu'une puissance d'égarement est imposée à certains réprouvés du christianisme contrefait des Évangéliques modernes, ceux qui disent que Dieu ne s'imposent jamais sur la volonté de l'homme à cause qu'il respecterait leur libre-arbitre, mais Dieu est celui qui leur impose cela afin qu'ils croient au mensonge et soient condamnés (2 Thessaloniens 2:11,12). L'élection et la réprobation semblent, à première vue, procéder de deux différentes bases de responsabilité, une étant de Dieu et l'autre étant de l'homme, et c'est cela que la grande majorité des théologiens enseignent. Mais l'élection et la réprobation font partie d'un seul décret éternel de la souveraineté de Dieu, celui de la prédestination ou

plus précisément de «la double prédestination», doctrine qui est très mal regardée et rejetée surtout au sein de la chrétienté francophone. Néanmoins son rejet et son exclusion par les réprouvés, la doctrine de la double prédestination détient de solides fondements scripturaires comme nous avons vu, tellement que celui ou celle qui s'y oppose rejette la vérité et la grâce du salut et donne l'évidence de sa réprobation. L'homme porte la responsabilité de son péché à cause de son indépendance, et Dieu porte la responsabilité d'avoir décrété que l'homme en porte la responsabilité à cause de sa Souveraineté. Il en advient que l'élection et la réprobation sont sur deux différents plan d'existence, un divin et l'autre humain, mais d'une seule source Souveraine qui en maintient la réalisation pour l'accomplissement de sa gloire et de sa justice.

La réprobation, exclusion, ou délaissement des non-élus n'est pas fondée sur la prévoyance de leur continuation dans le péché, mais sur la volonté arrêtée de Dieu. Ni ne peut-il être dit de ceux qui furent délaissés pour la perdition qu'ils sont des pécheurs pires que ceux qui furent élus à la vie éternelle, car plusieurs des élus sont de pires pécheurs, même que l'apôtre Paul se considérait le pire de tous (1 Timothée 1:13-16). **On entend souvent dire, surtout de la part des Évangéliques, que quiconque de décision libre se repentit de ses péchés et accepte le Seigneur Jésus comme son**

Sauveur personnel est sauvé. Mais les Écritures attribuent la repentance et la foi au bon plaisir de Dieu et non à une décision de l'homme. Personne ne peut selon sa propre volition choisir de se repentir et d'accepter Christ. Le Seigneur n'accorde à aucun la liberté de se repentir et de croire, mais il donne ou plutôt impose la grâce du repentir et de la foi à ses élus et non à ceux qui sont destinés à la perdition. **Ni la repentance ni la foi sont des conditions au salut, car la grâce du salut est inconditionnelle, autrement elle ne serait pas une grâce mais un salaire dû envers les mérites d'efforts personnels de la volonté humaine.** Ceux qui conçoivent l'humanité comme innocente et méritant le salut, et ceux qui pensent qu'il y a encore quelque chose de bon dans la nature humaine ou que l'image de Dieu n'a pas été complètement éradiquée de l'homme à la chute, sont naturellement scandalisés lorsqu'une portion de la race est remise aux peines d'un châtement éternel selon la prédestination à la perdition. Mais lorsque la doctrine du péché originel est bien comprise, les objections à la double prédestination disparaissent et la condamnation des méchants ou réprouvés paraît juste et naturelle. D'entre tous ceux qui périssent depuis le début des temps, seuls ceux qui ont été donné la grâce de venir à Christ viendront inmanquablement et seront sauvés. Mais les réprouvés n'entendent pas sa voix mais celle d'un imposteur selon lequel le salut serait une décision personnelle, **ils ne peuvent venir à Christ mais sont donné l'illusion d'y**

venir par leur propre choix et s'imaginent dans leur égarement qu'ils sont dans la vérité. Comme nous savons selon les Écritures (2 Thessaloniens 2:3-12), cette puissance d'égarement vient de Dieu qui l'impose à un christianisme contrefait afin qu'il soit condamné, tout comme il l'imposa au traître Judas l'Ischariote «**le fils de perdition**» afin d'accomplir ses desseins. **Aucun des réprouvés n'a le choix dans ceci, aucun ne peut dire qu'il peut accepter ou rejeter librement cette puissance d'égarement qui vient de Dieu, et ce point seul annule complètement leur doctrine du libre-choix.** Clairement personne ne peut résister à la volonté absolue du Dieu Souverain et Tout-Puissant, **les réprouvés sont simplement donné l'illusion qu'ils le peuvent afin de porter la condamnation pour leurs péchés,** et ils la porteront qu'ils le veulent ou non, car cela a été décrété de toute éternité.

D'entre un monde de pécheurs et de rebelles dont **aucun ne mérite d'être sauvé,** Dieu qui n'était pas obligé d'en sauver aucun, en a gracieusement choisi quelques-uns pour le salut et a laissé les autres de côté pour leur perdition, comme il l'avait prévu et ordonné selon son bon plaisir. Il a prit sur Lui-même de pourvoir à la rédemption de son peuple qu'il a sauvé. L'expiation de leurs péchés lui revient, il en est l'auteur, il les a racheté par son sang d'entre toute la masse de l'humanité corrompue et il fera comme lui semble bon avec son peuple. La grâce est donnée

à un et retenue d'un autre comme il le veut, il est le dispensateur de la grâce et le dispensateur de la condamnation. Le décret de la prédestination à la perdition est positif, il produira l'effet voulu pour que l'empêchement de la grâce aux non-élus devienne la cause négative de leur perdition, tout comme l'absence d'un médecin est l'occasion de la mort d'une personne malade et non la cause de sa mort. Mais après la mort vient le jugement et tous devons répondre pour leurs œuvres bonnes ou mauvaises, **les réprouvés seront jugés selon leurs œuvres, leurs efforts, leurs choix; mais les élus seront jugés selon l'œuvre unique de Jésus-Christ qui est assis sur le trône céleste comme leur substitut.** En Christ les élus jugeront les réprouvés face à face, leur jugement sera équitable et ils seront vengé de Dieu pour tous les maux qu'ils leurs ont causés. Les réprouvés seront jetés dans le feu d'un enfer réel où ils subiront des peines sans fin, mais les élus seront élevés dans les jouissances d'une gloire éternelle. Ainsi dit le Dr. Charles Hodge, grand théologien Réformé (*Systematic Theology, II, p. 652*): «*A la vue d'un Dieu infiniment bon et miséricordieux, il était nécessaire qu'une partie de la race humaine rebelle souffre les peines de la loi que tous ont brisé. C'est le droit juridique de Dieu de déterminer qui seront les vases de sa miséricorde et qui seront les vases de sa colère pour récolter les conséquences de leurs péchés.*»

Puisque l'homme a choisi de se placer lui-même dans cet état de péché, puisqu'il a voulu son indépendance de Dieu pour se faire maître de ce qui est bien ou de ce qui est mal pour lui dans sa vie, sa condamnation est juste et il récoltera tout ce qui est demandé par la justice pour avoir brisé la loi dans la moindre de ses exigences. Toutes les souffrances de Christ lui reviendront et il devra les payer éternellement. Même la conscience nous dit qu'il est juste que l'homme périsse puisqu'il a choisit de suivre Satan plutôt que Dieu: «Vous sondez les Écritures, parce qu'en elles vous croyez avoir la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de moi. Et vous ne voulez point venir à moi, pour avoir la vie.» (Jean 5:39,40). On voit même que les réprouvés «sondent les Écritures», ils lisent la Bible régulièrement et déclarent qu'elle est l'autorité de leur foi, ils confessent même que Jésus est leur Sauveur, mais en réalité ils sont des imposteurs qui ont reçus une puissance d'égarement pour croire au mensonge, ils ne peuvent venir à Jésus car ils mettent l'emphase de leur salut sur le choix d'une décision personnelle de la volonté humaine. Personne ne peut venir s'il n'est pas attiré par l'Esprit de Dieu (Jean 6:44), et celui qui est attiré n'a pas le choix de venir, tout comme Lazare n'avait pas le choix de ressusciter d'entre les morts quand le Seigneur Jésus l'a appelé. L'appel est une puissance de convocation qui redonne la vie, la régénération dès l'origine de celui ou celle qui est élu depuis avant la fondation du monde, est mise en mouvement par

l'appel efficace de la grâce pour engendrer la foi par laquelle l'élus vient à Christ. Les Écritures enseignent clairement que seulement les élus de Dieu entendent sa voix (Jean 10:4,5), ce qui signifie que les autres entendent la voix d'un imposteur qui les dirige dans une méchante voie. Mais cela aussi est de Dieu qui en a déterminé les voies afin de démontrer que «**tous ne sont pas des nôtres**» (1 Jean 2:19). Ces derniers, les rejetés de la grâce, décrivent notre Dieu comme étant un Dieu cruel qui refuserait de sauver ceux qui désireraient l'être. Mais cela est une caricature grossière et un blasphème hautain, car Dieu sauve tous ses élus, mais il ne sauve pas ceux qu'il a repoussé de sa grâce afin de les condamner pour leurs péchés, ni est-il obligé de le faire. **D'ailleurs aucun d'eux ne désire réellement être sauvé, ce qu'ils désirent plutôt est l'autojustification de leurs efforts et leur gloire personnelle.** Ceux qui sont perdus le sont à cause qu'ils ont délibérément marché dans les voies du péché comme Dieu l'a ordonné, et ceci sera l'enfer des enfers que les hommes se détruisent eux-mêmes pour accomplir le décret de leur perdition.

Plusieurs personnes parlent comme si le salut serait un droit d'aînesse. Oubliant que l'homme a été déchu de la grâce en Adam, ils déclarent que Dieu serait injuste s'il ne donnerait pas à tous l'opportunité d'être sauvé, comme si Dieu devrait répondre à leurs caprices. Leur objection trahie leur notion du salut, car elle

porte l'idée que le salut est donnée en échange des mérites d'un travail accompli, ce qui est le salut par les œuvres et non le salut par la grâce. Les réprouvés sont les seuls à être scandalisés par cela, ils crient fort et haut avec indignation que Dieu «**veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité.**» (1 Timothée 2:4). **Sur la base d'un amour sentimentaliste inconséquent et contradictoire, les arminiens du christianisme contrefait évangélique prône un salut universel en citant des versets hors contexte comme celui que nous venons de voir.** Si Dieu voudrait vraiment que «**tous les hommes soit sauvés**», ils le seraient car rien ne peut résister à la volonté souveraine et absolue du Dieu Tout-Puissant, même pas la volonté de l'homme avec son prétendue libre-arbitre dont les réprouvés sont idolâtres. En regardant l'histoire de l'humanité depuis le début des temps jusqu'à nos jours troublés, il est évident que cela n'est pas le cas et que tous les hommes ne sont pas sauvés, ni le seront-ils dans les temps à venir. **Ni est-il écrit dans ce passage préféré des ennemis de la croix de Christ que Dieu «...veut que tous les hommes soient sauvés, si seulement ils le veulent, et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité, si tel est leur désir...», car c'est exactement de cette façon que les arminiens évangéliques réprouvés l'interprètent à leur propre perte.** L'embûche ici pour un grand nombre est évidemment l'expression «**tous les hommes**» ou «PANTAS

ANTHROPOUS» dans le Grec. Si les gens se donneraient la peine de vérifier, ils verraient premièrement que l'article « les » n'est pas dans le Texte Grec Original qui dit « tous hommes ». Donc on voit que Dieu veut que « tous hommes » soient sauvés» et le texte de ce passage en indique la manière qui est « en parvenant à la connaissance de la vérité », et cette vérité essentielle est énoncée dans les passage suivants: *«Car il y a un seul Dieu, même un seul Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, l'homme distingué, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous les élus; c'est là le témoignage rendu en son propre temps.»* Cela est confirmé davantage par la conjonction « et », qui peut aussi se traduire par la préposition « en », et indique ici un moyen d'atteindre le but proposé (le salut) et ce moyen est en «parvenant à la connaissance de la vérité». En d'autres mots, **une personne n'est pas sauvée POUR parvenir à la connaissance de la vérité, mais elle est sauvée EN parvenant à la connaissance de la vérité**, et la différence entre les deux est extrêmement importante. Mais il y a plus, car les mots «PANTAS ANTHROPOUS» sont des termes sélectifs qui indiquent chacun d'eux des distinctions. Or «PANTAS» est le pluriel de «PAS» et ce mot est rarement utilisé dans le sens de «toutes personnes individuellement», il signifie plutôt proprement «des gens de toute sorte, de tous types» - riches et pauvres, homme et femme, esclave et libre (voir la Concordance Strong Française au [numéro 3956](#)). **Aussi «ANTHROPOUS» qui est**

généralement traduit par «homme» signifie proprement: «tous genres d'hommes», et s'applique à une catégorie ou une classification dans une collectivité qui se fonde sur les distinctions individuelles (voir la Concordance Strong Française [au numéro 444](#)). **Tout cela veut simplement dire que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes, mais seulement de ceux qu'il a choisi d'entre tous genres d'hommes de la race humaine.** Ainsi la bonne traduction de 1 Timothée 2:4 se trouve être selon le Grec original: **«Qui désire que toutes sortes d'hommes soient sauvés, en parvenant à la connaissance de la vérité.»** ([Bible de l'Épée 2010](#)).

Aucun qui est sain d'esprit et qui détient des notions équilibrées sur Dieu, ne suppose que le Seigneur fait quelque chose qu'il n'a jamais pensé faire auparavant. Puisque son but est éternel, qu'il a décrété que toutes choses arrivent selon sa volonté arrêtée et souveraine, ce qu'il fait dans le temps est ce qu'il s'est proposé faire de toute éternité. **Ceux qu'il sauve sont ceux qu'il a décidé de sauver de toute éternité selon son décret d'élection, et ceux qu'il laisse à la perdition sont ceux qu'il a décidé de laisser de côté de toute éternité selon son décret de réprobation.** S'il est juste pour Dieu de faire certaines choses dans le temps, il est juste aussi qu'il a décidé de faire ces choses de toute éternité selon le bon plaisir de sa volonté. Le principe de l'action est le même dans les deux cas. Si nous

sommes justifiés en disant que de toute éternité Dieu a décidé de montrer sa miséricorde envers une vaste multitude de pécheurs, pourquoi donc que certaines personnes objectent si fortement et avec véhémence que nous disions que Dieu a décidé de toute éternité de montrer sa justice en punissant les autres pécheurs?

La réponse est donc que ceux qui objectent, le font dans le but de ne pas être exposé pour ce qu'ils sont et afin de se montrer justifiés devant les hommes.

Alors s'il est juste pour Dieu de s'abstenir de sauver certaines personnes après qu'elles soient nées en ce monde, il est juste aussi pour lui qu'il avait déterminé que cela se produise avant même qu'elles naissent. Puisque la volonté arrêtée de Dieu est omnipotente, elle ne peut pas être empêchée ni annulée. **Ceci étant la pure vérité, il s'en suit qu'il n'a jamais voulu que chaque individu de la race humaine soit sauvé, ni le veut-il maintenant. S'il aurait voulu que cela se produise, aucun ne serait perdu, car «qui peut résister contre sa volonté»?** Donc il est complètement logique que **le salut de tous les hommes individuellement n'est pas selon sa volonté souveraine, autrement tous seraient sauvés.** Ainsi ces deux vérités irréfutables, que Dieu fait ce qu'il a décidé faire de toute éternité, et que seulement une portion de la race humaine est sauvée, sont assez pour compléter les doctrines de l'élection et

de la réprobation qui forment un ensemble indissociable dans la doctrine de la double prédestination.

CHAPITRE 6

L'ÉTAT NATUREL DES PAÏENS

La majorité des gens sont familiers avec le mot «païen» mais n'en connait pas la signification. Il importe dans le corps de notre étude sur la prédestination à la perdition d'en donner l'explication pour des raisons évidentes que nous allons voir plus loin. Le terme païen, de «paganus», signifie littéralement un paysan et décrit généralement une personne de la campagne qui vit de la culture du sol et de l'élevage des animaux. Aujourd'hui ce terme correspond à celui de «fermier» ou de «cultivateur». Anciennement on utilisait le terme païen pour décrire les campagnards qui s'attachaient aux célébrations des cycles naturels de la terre. Leur vie était parsemée de mythes, de légendes, et de superstitions, et quoique leurs traditions sont des plus anciennes, elles s'avèrent beaucoup plus modernes qu'on ne le pense: Égalité de l'homme et de la femme, écologie, etc. Mais **le païen n'est pas un incroyant**, toujours bien pas dans le sens du mot, car il apprend de la nature qui l'entoure et tend à simplifier son mode de vie et à aller à l'essentiel, et en ce sens il a pour temple la Nature, pour Dieu et Déesse le soleil et la lune. Les termes modernes qui lui sont associés sont: ethnique, agnostique, gentil, idolâtre, impie, mécréant, libre-penseur. Par opposition au christianisme, le païen adore des faux dieux qui sont généralement décrits comme des idoles. Dans un sens général, nous sommes tous des païens, sauf

les Juifs de l'Ancienne Alliance. De nos jours les anciennes pratiques païennes (le paganisme) sont reprises par les groupes de Wicca, terme qui vient de «sorcellerie», et qui parfois est considérée comme une religion, parfois davantage comme une philosophie. Elle inclut des éléments que l'on peut trouver dans nombre de croyances telles que le chamanisme, le druidisme, et les mythologies grecque, slave, latine et nordique. Ses adeptes, les wiccans, prônent le culte de la nature, qu'ils dénomment «l'Ancienne Religion». Toutefois, si tous les wiccans sont des païens, tous les païens ne sont pas des wiccans. Une grande partie des païens sont des mécréants qui suivent une religion autre que la religion supposément chrétienne. L'autre moitié est composé d'indifférents, des gens qui sont insensibles ou qui ne se sentent pas concerné par les questions de foi ou de religion. **Un troisième groupe plus dangereux est celui de charlatans, des imposteurs ou personnes habiles qui trompent sur leurs qualités réelles et exploitent la crédulité d'autrui pour s'enrichir ou s'imposer en dominateurs par des techniques de manipulations et d'intimidations. Ce dernier groupe nous concerne le plus car il incorpore tout le christianisme traditionnel catholique comme protestant, et surtout le christianisme contrefait des mouvements évangéliques modernes.**

Or le terme charlatan signifie aussi un fraudeur, un prétentieux, un hypocrite», et en d'autres mots, il s'agit ici de païens qui cherchent à se faire passer pour des chrétiens ou qui ont été séduits à penser qu'ils le sont réellement. Cette grande séduction de la fin des temps (Apocalypse 3:10) connaît une montée vertigineuse surtout chez les pentecôtistes et les charismatiques, et tous groupes à tendances mystiques et extatiques. La marque prédominante de ces imposteurs est l'Arminianisme, doctrine infernale du libre-arbitre par laquelle ils cherchent constamment à justifier leurs efforts pour tirer quelques gloires devant leurs semblables. Plusieurs de ces félons vont même cacher le fait qu'ils supportent l'Arminianisme en rejetant le nom tout en gardant la forme, donnant la fausse impression qu'ils sont plus bibliques que tous. **Les déformateurs de la vérité sont légions dans ces milieux.** Le fait que Dieu a décrété que certains hommes sont laissés sans l'Évangile implique directement les principes de la Souveraineté de Dieu stipulés dans la doctrine de la double prédestination. Nous voyons dans tous les âges que la plus grande portion de l'humanité a été destituée des moyens de grâce. Pendant des siècles les Juifs furent le seul peuple à qui Dieu donna des révélations spéciales de lui-même. Jésus leur réserva son ministère et interdit à ses disciples d'aller parmi d'autres peuples jusqu'au jour de la Pentecôte. **Des multitudes furent laissées sans opportunité d'entendre l'Évangile et moururent dans leurs péchés.**

Pensons aux Gaulois, aux Bretons, aux Celtes, et même aux peuples qui habitèrent l'Amérique du Nord comme les Apaches, les Sioux, les Cherokees, les Choctaw, les Chikasaws, les Creek, les Séminoles, les Iroquois, les Hurons, les Algonquins; et l'Amérique Centrale comme les Toltèques, les Mayas, les Aztèques; et l'Amérique du Sud comme les Quechuas, les Aymarales, les Incas; peuples qui étaient en grand nombre à cette période de l'histoire. **Si Dieu aurait voulu les sauver, il n'y a aucun doute qu'il leur aurait envoyé les moyens d'être sauvé, mais tel ne fut pas le cas et ils périrent tous misérablement dans leur ignorance et leur idolâtrie.** Face à ces faits, aucun n'a besoin de diplôme universitaire pour réaliser que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes, comme le prétendent les imposteurs. Si Dieu aurait voulu christianiser les Indes et la Chine mille ans passés, il aurait assurément accompli son but. Mais ils furent laisser dans les ténèbres de l'incrédulité. L'état passé et présent de l'histoire du monde avec tout son péché, sa misère, sa mort, n'a aucun autre explication que celle qui nous est donnée dans l'Écriture - à savoir que la race humaine entière tomba en Adam et que dans sa miséricorde, Dieu a souverainement choisi d'en sauver quelques-uns selon son décret d'élection, et d'abandonner le reste à la perdition selon son décret de réprobation. **Aucun point de vue n'est plus déshonorant et plus pervers que celui qui nous décrit Dieu comme étant en conflits incessants avec des hommes**

désobéissants, faisant de son mieux pour les convertir, mais n'étant pas capable d'accomplir son but, et c'est exactement ce point de vue que nous présente le christianisme contrefait des Évangéliques modernes avec son arminianisme masqué.

Si la théorie arminienne serait vraie, notamment que Christ est mort pour tous les hommes et que les bénéfices de sa mort s'appliquent à tous, il faudrait absolument que depuis la croix et la Pentecôte que les moyens de communiquer l'Évangile à tous soient déjà pourvu par Dieu, et évidemment, comme nous le savons, ce n'est pas le cas. Pour combler cette lacune, certains réprouvés comme les Mormons inventèrent l'histoire que Jésus s'aurait rendu en Amérique Latine après sa résurrection pour prêcher l'Évangile à des peuples imaginaires, et que de là l'Évangile fut proclamé à tous les habitants des Amériques. **Le problème que des païens vivent et meurent sans avoir entendu l'Évangile, a toujours été épineux pour l'arminianisme évangélique qui insiste que tous les hommes ont suffisamment de grâce, si seulement ils veulent l'utiliser pour être sauvés.** Très peu d'eux vont dénier que le salut est conditionnel à ce qu'une personne entende et accepte l'Évangile, ce qui est la preuve évidente que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes. En d'autres mots, l'arminianisme évangélique est en pleine contradiction avec lui-

même, car **depuis la croix et la Pentecôte l'Évangile de la grâce n'a pas été proclamé à tous, et une multitude innombrable de païens ont périés dans leurs péchés, et cela est un fait historique incontestable.** L'Écriture nous dit: «Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche?» (Romains 10:13,14). Ainsi comment les païens peuvent-ils être sauvés lorsqu'ils n'ont jamais entendu parler de Christ? **Donc si tous ces gens sont perdus, ce n'est certainement pas à cause qu'ils refusèrent de croire en Christ ou qu'ils ne l'acceptèrent pas comme leur Sauveur personnel, comme aiment souvent dirent les réprouvés, mais à cause que Dieu l'a voulu, et cela est indéniable lorsque nous regardons l'histoire de la race humaine depuis le début des temps.** Or si Dieu n'a pas voulu que ces gens reçoivent l'Évangile du salut par la grâce, c'est qu'il l'a décrété ainsi de toute éternité, en d'autres mots cela signifie clairement que ces gens ont été prédestinés à la perdition.

On ne peut supposer qu'un peuple puisse s'approprier par lui-même de choses qu'il ne connaît pas ou dont il ignore l'existence. Nous voyons qu'un grand nombre de païens ne sont même pas conscient des plaisirs que nous apportent les nouvelles

technologies, ils sont délaissés, abandonnés à leur ignorance; sur les mêmes principes ils sont abandonnés spirituellement, rejetés de la grâce du salut, prédestinés à un but autre que celui des élus. Il existe encore des tribus dans les épaisses forêts de l'Amazonie qui ignorent tout de notre société dite civilisée, ceux qui sont nés en ces endroits selon la providence divine, ne peuvent pas plus accepter Christ qu'ils ne peuvent accepter l'existence de l'ordinateur ou de la télévision. Lorsque Dieu place un peuple dans de telles conditions d'ignorance, comme il l'a fait avec la majorité des peuples de la terre depuis la Pentecôte et avant, nous pouvons être assuré qu'il n'a pas plus l'intention de les sauver qu'il aurait l'intention de faire pousser des champs de blé dans le sol gelé de la Sibérie ou de faire couler des fleuves d'eau sur la face du soleil. S'il aurait voulu de telles choses, il aurait employé les moyens pour le faire. Il existe aussi une grande multitude de chrétiens nominatifs et d'imposteurs dans une même situation, des gens que Dieu n'a pas voulu qu'ils entendent l'Évangile de la vérité pour être sauvés, les abandonnant à l'ignorance de leurs égarements pour qu'ils soient perdus (2 Thessaloniens 2:3-12).

Ainsi, par rapport aux païens, les arminiens, qu'ils soient traditionnels ou évangéliques, sont impliqués dans de grandes difficultés qui renversent toutes leurs fausses notions théologiques et ne peuvent en échapper. Ils admettent que Christ

est le seul moyen de salut, mais ils voient une grande multitude mourir sans n'avoir connu rien de l'existence de Christ ni de l'Évangile de la vérité, lorsqu'ils affirment que chaque personne recevra l'opportunité d'entendre l'Évangile avant d'être condamnée. Ils démontrent ainsi l'évidence qu'ils ne sont pas dans la vérité et qu'eux-mêmes font partie des réprouvés qui sont destinés à la perdition éternelle. **La doctrine de la souveraineté absolue de Dieu s'est toujours fortement opposée aux fausses doctrines arminiennes d'une grâce universelle et d'un salut universel.** On voit clairement à travers l'histoire des peuples païens, que Dieu a toujours laissé de côté une grande partie de la race humaine de sa miséricorde et des moyens de salut révélés dans l'Évangile. **Des peuples entier périssent et périssent encore sans la connaissance de la vérité en Jésus-Christ, même que des millions et des millions de gens qui se disent chrétiens sont sous cette même condamnation et s'en vont en enfer Bible à la main et un cantique de louange sur leurs lèvres.** Seule la doctrine de la souveraineté absolue de Dieu avec ses notions de culpabilité et de corruption de toute la race humaine depuis la chute en Éden, et ses doctrines de la grâce nommées aussi TULIPE, nous donne une explication adéquate sur le phénomène du monde des païens; seule cette doctrine nous enseigne avec la véracité de l'Écriture que Dieu en a choisi certains pour le salut éternel, et le reste pour la perdition éternelle.

La condamnation des non-élus, c'est à dire des réprouvés, sert comme démonstration aux hommes et aux anges de la haine que Dieu détient pour le péché; en d'autres mots elle sert comme manifestation éternelle de la justice de Dieu. Qu'il soit clair dans l'esprit des gens que la justice de Dieu exige la punition pour le péché, autant qu'elle demande une récompense pour la droiture. Le décret de la réprobation à la perdition démontre l'attribut divin de la justice sans lequel elle ne serait être appréciée. Le salut de certains par un Rédempteur parfait est désigné pour démontrer les attributs de l'amour, de la miséricorde, et de la sainteté, tandis que les attributs de la sagesse, de la puissance, et de la souveraineté sont démontrés dans les deux groupes. Alors est confirmée la vérité de l'Écriture qui déclare que «YEHOVAH a fait toutes choses en sorte qu'elles répondent l'une à l'autre, et même le méchant pour le jour de la calamité.» (Proverbes 16:4); de même que l'affirmation de Paul que ces choses furent désignées premièrement pour «manifester aussi la richesse de sa gloire sur les vases de miséricorde, qu'il a préparés pour la gloire», et deuxièmement pour «montrer sa colère et faire connaître sa puissance» sur «les vases de colère, préparés pour la perdition» (Romains 9:22,23). Le sujet est donc scellé dans le décret de la double prédestination: 1- l'élection au salut, 2- la réprobation à la perdition.

CHAPITRE 7

LES ATTAQUES DES ARMINIENS ÉVANGÉLIQUES

La doctrine de la réprobation à la perdition est celle que les Arminiens, traditionnels comme Évangéliques, aiment la plus attaquer. Ils la pointent et y placent beaucoup d'emphase comme si elle serait la somme et la substance totale du Calvinisme, lorsqu'ils ne mentionnent presque jamais les autres doctrines comme celle de la Souveraineté de Dieu, le caractère gracieux de l'élection, la persévérance des saints ou l'assurance du salut éternel, à moins de les déformer. **Pour ces réprouvés, cette doctrine est un énorme fardeau qu'ils ne peuvent supporter, ils la considèrent extrêmement dangereuse et font tout en leur pouvoir pour la dénigrer car elle les expose pour ce qu'ils sont, à savoir des faux chrétiens et des imposteurs malicieux.** Leur but est simple, ils savent très bien qu'en reformulant cette doctrine à leurs façons qu'ils peuvent la discréditer aux yeux d'hommes ignorants et de chrétiens nominaux, et c'est exactement ce qu'ils font depuis le Synode de Dordrecht (1618-1619), voir même depuis le temps des apôtres avec les pharisiens. En fait, pharisanisme, arminianisme, et évangélisme sont trois positions identiques avec quelques variantes. Tous enseignent un salut par les œuvres de la loi ou un salut par les efforts de la volonté humaine, tous enseignent la justification par le choix, tous sont des hypocrites malicieux, et **tous sont des ennemis de la croix, sauf que les**

arminiens et les évangéliques prétendent dans leurs délires être des disciples de Christ. Au Synode de Dordrecht les Arminiens insistèrent premièrement à discuter le sujet de la Réprobation, et se plainquirent fortement lorsque le Synode leur refusa la notion que la Réprobation était un fardeau. Jusqu'à nos jours les Arminiens poursuivent la même idée, se plaignant constamment contre la doctrine de la Réprobation qu'ils ont en aversion, et nous savons pourquoi ils agissent ainsi. Ils déforment son contenu, puis après se donnant à toutes sortes d'allégations, ils déclarent que cette doctrine n'existe pas dans les Écritures et conséquemment qu'il en est de même pour l'Élection. Pour ce faire, ils n'ont pas le choix que de déformer aussi la doctrine de l'Élection qui devient conditionnelle à la foi de l'individuel, et non plus à la Souveraineté de Dieu. En d'autres mots, pour ces réprouvés, tout dans le salut et la perdition est axé sur le choix de l'individuel de croire ou de ne pas croire. Aussi étrange que cela puisse être ils se veulent maîtres de leur salut et maîtres de leur perdition. Ils sont aveugles aux côté positif de la double prédestination et ne peuvent répondre honnêtement à toutes les évidences scripturaires qui l'affirment.

La reproche la plus populaire à la doctrine de la prédestination à la perdition nous provient de la part des réprouvés même qui la craignent de peur d'être exposé. Selon eux, *«nulle part la Bible enseignerait que Dieu a choisi certaines personnes afin de les*

damner», ce que nous avons démontré clairement être faux car l'Écriture témoigne en abondance que Dieu a prédestiné les non-élus (les non-choisis) à la perdition. Il importe de remarquer que les réprouvés évangéliques utilisent toujours le mot «choix» dans leurs reproches à cette doctrine, lorsque ce terme n'est pas utilisé dans sa description authentique. La raison pour laquelle ils utilisent ce mot témoigne de l'évidence qu'ils ont déformés cette doctrine dans le but de la discréditer. L'élection est le choix de Dieu pour le salut de certains, mais la réprobation est le rejet de Dieu pour la perdition du reste, ce qui nous indique que les réprouvés évangéliques ne connaissent même pas la grammaire de leur propre langue, car l'antonyme de «choisir» est «rejeter, exclure, destituer», ce qui signifie que Dieu a privé (destitué) certaine personne de sa grâce. Or les réprouvés persistent à dire que *«Le fait que certains sont choisis pour être sauvés ne voudrait pas dire que certains sont choisis pour être perdus»*, ce que nous avons démontré encore une autre fois être faux, car le fait de choisir certaines personnes dans un groupe pour recevoir la grâce, nécessite que les autres n'ont pas été choisis mais délaissés et abandonnés à leur destin décrété de Dieu. Encore persistent-ils à dire: *«Si quelqu'un est perdu, c'est qu'il ne veut pas placer sa confiance en Jésus-Christ. C'est de sa propre faute et non celle de Dieu.»* **Une personne n'est pas perdue à cause qu'elle n'a pas placée sa confiance en Jésus-Christ, cela est faux, elle est perdue à cause du péché originel et à cause**

de la condamnation que Dieu a déterminé pour le péché.

L'histoire des nations depuis le début des temps démontre clairement la véracité de cela, comme nous l'avons déjà signalé, car depuis le temps de la pentecôte et même avant, l'Évangile n'a pas été annoncé à tous les peuples de la terre. Aussi, évidemment que chaque personne est responsable, nous l'avons démontré clairement, mais cela ne change en aucune façon le fait que c'est Dieu qui a créé ces gens et qu'il a déterminé toutes leurs voies (Actes 17:26). Que l'homme a déclaré son indépendance de Dieu depuis Éden ne change aucunement le fait que Dieu demeure Souverain sur tous ces agissements. Une autre objection de la part des réprouvés évangéliques mentionne: *«Qui dit double prédestination soutient que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes et que, par voie de conséquence, le Christ n'est pas mort pour tous les hommes ou que les bienfaits de sa mort ne sont pas censés profiter à tous. Aussi tous les textes de la Bible qui parlent de la grâce universelle de Dieu et du salut que Jésus a acquis à tous les pécheurs sont-ils interprétés comme ne concernant que l'ensemble des élus.»* Voici le gros de l'affaire, on voit clairement la puissance d'égarement à l'œuvre dans les paroles de cette objection, leurs fausses doctrines y sont clairement dévoilées. Que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes est évident, référons-nous aux faits historiques des nations de la terre depuis le début des temps et cela devient très clair. Comme nous l'avons déjà démontré, si Dieu voudrait le

salut de tous les hommes, tous serait sauvé, car aucun ne peut résister à sa volonté. En plus, si Christ serait mort pour tous les hommes, tous seraient sauvés autrement son sacrifice serait imparfait, car **le salut ne dépend pas de la volonté de l'homme, de sa capacité à se repentir et de croire, mais de Dieu qui donne la grâce et fait miséricorde à qui il veut selon le bon plaisir de sa volonté.** Ce qui indique que cette objection des réprouvés évangéliques est une attaque directe au sacrifice de Christ sur la croix pour le salut de son peuple choisi et non pour tous les hommes. En d'autres mots la doctrine de la grâce universelle est une fausse doctrine très dangereuse, une doctrine exagérée complètement insensée et irrationnelle qui n'a aucun fondement biblique, sauf dans les délires extravagants des réprouvés qui déforment la vérité à leur propre perte.

La preuve évidente que ces gens sont des faux chrétiens ce voit ici dans leur affirmation: *«La même Bible qui enseigne l'élection et la prédestination enseigne que l'homme dispose d'un libre arbitre. Il peut utiliser sa liberté individuelle pour être sauvé ou pour être perdu (Jn 3: 36).»* Premièrement, même si nous utilisons leur version dénaturée de la Bible, le passage de Jean 3:36 ne mentionne aucunement que *«l'homme dispose d'un libre arbitre pour être sauvé ou être perdu»*: **«Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.» Il n'y a aucun doute**

que ces gens tordent l'Écriture, falsifient son contenu, et déforment la vérité. Pour cette race de vipères évangéliques, le salut dépend de la volonté de l'homme lorsque la Bible dit clairement dans leur propre version: «Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.» (Romains 9:16); «Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.» (Jean 1:12,13). Ainsi leur imposture est dévoilée et ils récolteront le salaire qu'ils méritent et qui a été déterminé d'avance de toute éternité, comme il est mentionné dans l'Épître de Jude: «Car, par négligence, il s'est glissé parmi vous certains hommes, dont la condamnation est écrite depuis longtemps; des imposteurs, qui changent la grâce de notre Dieu en insolence, et qui renient le seul Souverain, JÉSUS-CHRIST, notre Dieu et Seigneur.»

La doctrine de la prédestination absolue ou double prédestination maintient logiquement que certains sont prédestinés à la mort, aussi vrai que d'autres sont prédestinés à la vie. Les termes mêmes «élus» et «élection» impliquent par nécessité leur contraire de «non-élus» et de «réprobation.» Lorsque certains sont choisis pour le salut, conséquemment cela signifie inévitablement que les autres ne sont pas choisis, ils sont, comme le dit l'antonyme du terme «choisir», des «rejetés» ou

encore des «réprouvés». Le grand privilège et le destin glorieux des premiers ne sont pas la part de ces derniers. Cela, aussi, est de Dieu. L'Écriture indique que, de toute éternité, Dieu a voulu laisser une partie de la postérité d'Adam dans leurs péchés, et que le facteur décisif dans la vie de chacun se trouve uniquement dans la volonté de Dieu. Comme il fut dit par un théologien du nom de Mozley (*The Augustinian Doctrine of Predestination p. 297*): «toute la race humaine après la chute était «une masse de perdition», et «il a plu à Dieu dans sa miséricorde souveraine de sauver certains et de laisser les autres dans leur condition misérable, afin de soulever certains dans la gloire, en leur donnant la grâce requise, et abandonnant le reste, de qui il a retenu d'eux une telle grâce, envers une peine éternelle».

La doctrine de la Réprobation a toujours été considérée par les vrais chrétiens comme un élément essentiel de la prédestination qui rend gloire à la justice de Dieu. **Ceux qui maintiennent la doctrine de l'élection mais rejettent celle de la réprobation ont très peu de consistance crédible. Affirmer la première tout en déniait la dernière fait du décret de la prédestination un édit illogique complètement tordu, incomplet et invalide.** La Confession de Foi qui affirme la première mais dénie la dernière ressemble à un aigle blessé qui tente de voler d'une seule aile. Dans l'intérêt d'une doctrine plus agréable, plusieurs sont portés à délaissé la doctrine de la

réprobation et ceci est devenu l'endroit le plus vulnérable où les ennemis attaquent la souveraineté de Dieu. Un telle complaisance de la doctrine sur la prédestination est synonyme d'un principe maladif qui peut désintégrer le tout, à moins de veiller assidument à son intégralité.

Nous sommes sous aucune obligation d'expliquer tous les mystères reliés à cette doctrine, et encore moins d'en discuter avec des réprouvés dont la conscience est cautérisée. Le Seigneur Jésus nous interdit de jeter nos perles à des pourceaux «de craintes qu'ils les foulent à leurs pieds» (Matthieu 7:6), et c'est exactement ce qui se produit lorsque des chrétiens authentiques sincères désirent partager la vérité avec des arminiens-évangéliques dans une tentative futile de les rectifier. Les trésors de la foi se partagent avec ceux qui sont dans la vraie foi et non avec des imposteurs, mais vrai aussi qu'un grand nombre manquent de discernement en ces choses, et malheureusement la vérité de la double prédestination est souvent foulée dans la boue évangélique d'un christianisme contrefait. Nous avons le devoir seulement de présenter ce que les Écritures enseignent sur ces choses et d'en défendre la vérité contre les objections alléguées contre elles par les réprouvés. Ces paroles du Seigneur Jésus doivent nous suffire dans nos divers entretiens avec les hommes: «Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux obstinés et

aux rusés, et que tu les as révélé à ceux qui sont discrets. Oui, mon Père! Cela est ainsi, parce que tu l'as trouvé bon. Toutes choses m'ont été données par mon Père; et nul ne connaît le Fils que le Père; et nul ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler.» (Matthieu 11:25-27). La seule réponse que l'apôtre Paul donna aux vains discoureurs qui désiraient déformer la profondeur de la vérité de ces mystères était: «**ô homme, qui es-tu, toi qui contestes avec Dieu?**», et cette réponse est suffisante, car tout le sujet repose entièrement sur la volonté souveraine et absolue de notre Dieu Tout-Puissant, le Seigneur Jésus-Christ, qui en a déterminé toutes les voies pour la gloire de son nom et de sa justice.

De sa propre compréhension l'homme ne peut mesurer la justice de Dieu, et notre modestie doit-être telle que nous devons nous incliner devant les œuvres cachées de Dieu et croire qu'il est juste dans tout ce qu'il fait. Si une personne pense que la doctrine de la réprobation à la perdition est injuste, soit qu'elle est une réprouvée elle-même, ou qu'elle ne réalise pas pleinement ce que l'Écriture enseigne sur le péché originel, ni sur quoi la condamnation du péché implique. Que ses pensées soient centrées sur les mérites du péché et la justice de la condamnation va apparaître très naturelle à son esprit. **Il est difficile pour nous de réaliser que ceux qui nous entourent, nos parents, nos frères, nos sœurs, nos enfants, nos amis,**

sont probablement prédestinés à la perdition éternelle.

Nous sommes enclins naturellement d'avoir une certaine sympathie envers eux. Mais vue à la lumière de l'éternité, notre sympathie pour ceux qui sont perdus va se révéler être mal placée. Nous les verrons finalement comme ils sont réellement, des ennemis de Dieu, ennemis de toutes droitures, aimant le péché, n'ayant aucun désir pour le salut ni pour la Présence du Seigneur. Puisque Dieu est parfaitement juste, nous pouvons affirmer avec assurance qu'aucun ne sera jeté en enfer qui ne le mérite pas. Lorsque nous verrons leur caractère réel, nous serons pleinement satisfait de ce que Dieu a déterminé de faire, et même nous nous en réjouirons car Dieu «**essuiera toute larme de nos yeux**» (Apocalypse 21:4). **Aucun arminiens, traditionnels ou évangéliques, n'échappera à la juste condamnation de Dieu, tous se retrouveront dans la perdition éternelle, le masque de leurs impostures sera finalement enlevé, leurs hypocrisies exposées, leurs malversations dévoilées, et ils récolteront le salaire qu'ils méritent, «car notre Dieu est aussi un feu dévorant.»** (Hébreux 12:29).

Les Arminiens font face à un problème insoluble ici, car puisqu'ils admettent que Dieu connaissait d'avance toutes choses, ils doivent expliquer pourquoi il créa ceux qu'il savait d'avance étaient pour mener une vie de péché, rejeté l'Évangile, mourir dans leur impénitence, et souffrir éternellement en enfer. Il ne

suffit pas de dire que l'homme est responsable de son péché, lorsque nous savons que Dieu le créa et qu'il détermina les bornes de son existence: «Et il a fait d'un seul sang toutes les races des hommes, pour habiter sur toute la face de la terre, ayant déterminé la durée précise et les bornes de leur habitation.» (Actes 17:26). Dire aussi que Dieu ne s'imposerait pas sur la volonté libre de l'homme est une spéculation philosophique qui n'est aucunement supportée par les Écritures. Si Dieu ne s'imposerait pas sur ceux qu'il a choisi d'avance personne ne serait sauvé; et si Dieu ne s'imposerait pas sur les réprouvés pour qu'ils croient au mensonge afin d'être condamné, aucun d'eux ne serait dans l'égarement (2 Thessaloniens 2:11,12); et si la foi n'appartiendra pas seulement aux élus (Actes 13:48), tous pourraient croire et être sauvé. Mais cela n'est pas un problème pour les Calvinistes ou Souverainistes, car nous maintenons que Dieu est Souverain sur toutes choses et que rien n'échappe à sa volonté. Dieu créa les réprouvés connaissant pleinement qu'ils seraient perdus, il détermina d'avance de les abandonner à la volonté réprouvée de leur nature déchue pour l'accomplissement de ses dessins. Dans un sens très réel, Dieu est Maître du ciel et est aussi Maître de l'enfer, car de toute éternité il détermina ceux qui étaient pour être sauvé et ceux qui étaient pour être perdus.

Nous avons donné considérablement de place ici à la doctrine de la réprobation à la perdition qui fait partie de la double prédestination. La prédestination à la perdition a toujours été une pierre d'achoppement pour un grand nombre, surtout pour les réprouvés et les imposteurs traditionnels comme évangéliques qui la rejettent avec véhémence. Toutefois nous savons que cette doctrine est solidement biblique, et il est facile de le prouver avec un peu de persistance et de patience. **Néanmoins tous les efforts d'exposer la vérité sur ce sujet, nous savons très bien que les réprouvés ne la reconnaîtront jamais à cause de la puissance d'égarement qui est eux. Nous n'avons pas écrit ce document pour eux, mais pour ceux qui sont dans la vérité et nous nous réjouissons d'avance que son contenu en fortifiera un grand nombre.**

Dans ce contexte historique d'éternité en éternité, du commencement à la fin, **il est impossible à un réprouvé d'être sauvé, et il est impossible à un élu d'être perdu.** Notre Dieu, le Seigneur Jésus-Christ, l'a ainsi décrété selon son bon plaisir souverain, et il sera fait selon sa volonté dans tous les temps et éternellement.

A Christ seul soit la Gloire